

MAIRIE DE DOMARIN

2024/03/11 Conseil Municipal n° 03-2024

Séance du lundi 11 mars 2024 à 20h00

Présents : A. MARY, J. REYNAUD, A. GARNIER, M. FAURE, C. GAGEY, ML AGAVIOS, S. BARBERET, P. BEAUVIER, V. CABANEL, J. CHABERT, M. GINDRE, S. GUINET,

Pouvoir : M. NDOYE à C. GAGEY,

Absents : B. ALLARD, P. BOISSAT, L. POULET, E. TAILLOT,

Secrétaire de séance : Mikaël FAURE

Procès-verbal de la séance du 12 février 2024 : Le Compte-rendu du Conseil Municipal du 12 février 2024, rédigé par Chrystel GAGEY, n'a pas fait l'objet de remarque particulière. Il a été adopté à l'unanimité.

Décisions du Maire du 13 février au 04 mars 2024 :

- 19/02/2024 : Acceptation du devis RIBEIRO Isolation pour les travaux d'isolation thermique de l'école élémentaire René FILLET. Montant du devis TTC : 16 401.00 €.

Délibérations :

- CAPI - Passage à la gestion en flux des réservations de logements sociaux - Approbation des conventions de réservation sur le territoire de la CAPI

La CAPI demande d'approuver la convention unique avec ses 22 communes, le Département de l'Isère et les bailleurs sociaux pour le passage à la gestion en flux des réservations de logements sociaux.

La commune de Domarin dispose de 4 bailleurs :

- SEMCODA
- Alpes Isère Habitat
- SDH
- Pluralis.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Rapport annuel de l'Elu mandataire au sein de SARA Aménagement**

Alain MARY est désigné comme représentant à l'Assemblée Spéciale au sein de l'organisme SARA.

La SARA intervient dans 16 communes.

Le Maire expose le bilan de l'exercice écoulé et le bon fonctionnement de SARA.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Achat parcelles AB 285 et AB 287**

Monsieur le Maire informe le Conseil de la rétrocession des parcelles AB 285 et AB 287 qui a été conclue à Isère Habitat.

La commune récupère les parcelles à titre gratuit pour l'aménagement du futur lotissement.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Adhésion à l'Association des Femmes Elues de l'Isère**

L'Association des femmes élues de l'Isère propose des réunions d'informations dans la gestion des collectivités locales.

L'AFEI demande une cotisation de 100 €.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Subventions aux Associations locales pour l'année 2024**

Pour l'année 2024, les subventions versées aux Associations domarinoises ont été recalculées pour qu'elles perçoivent toute une contribution financière. Le montant total des subventions est de 10 425 €. Ci-dessous le détail :

ASD :	2 700 €
Tennis-Club :	614 €
Judo-Club :	2 700 €
ACCA :	150 €
Boule du Ruisseau :	200 €
Tennis de Table de Domarin :	200 €
Mouv'In Dom :	690 €
Randomarinoise :	200 €
Yoga :	432 €
American Country :	96 €
Gym douce :	216 €

Adele et Compagnie :	288 €
L'Air de Rien :	72 €
Badminton :	200 €
Aïkido :	30 €
Pétanque Loisir :	144 €
Handball :	78 €
Russ'Isère :	200 €
Taekwondo :	222 €
Zen Attitude :	152 €
Futsal :	120 €
Comité des Fêtes :	200 €
Projet culturel :	521 €
	<hr/>
Total :	10 425 €

Adoptée à la majorité avec 1 abstention.

➤ **Subvention au Sou des Ecoles pour l'année 2024**

Le Conseil Municipal a décidé d'allouer une subvention de 2 100 € au Sou des Ecoles pour l'année 2024.

Adoptée à l'unanimité.

➤ **Subventions aux associations d'intérêt général pour l'année 2024**

Le montant total des subventions versées aux Associations d'intérêt général pour l'année 2024 est de 2 100 €. Ci-dessous le détail :

- La Croix Rouge :	200 €
- Donneurs de sang :	100 €
- Electriciens sans frontières :	100 €
- Prévention routière :	100 €
- Institut Médico Educatif :	150 €
- Centre Léon Bérard :	100 €
- Ligue contre le cancer :	100 €
- AFIPH :	150 €
- Centre Delphine Neyret :	200 €
- Direction Départementale de l'Education Nationale (DDEN) :	100 €
- Association Française des Sclérosés En Plaques (AFSEP) :	100 €
- Loco Motiv :	100 €
- Soleil de clowns :	100 €
- Association jeunes sapeurs-pompiers :	100 €
- Secours populaire - Comité des Portes de l'Isère :	100 €

AFSI (Aide aux familles en situation incertaine) :	100 €
SOS Inceste Pour Revivre :	100 €
Chromosome Surprise :	100 €
Total	2 100 €

Adoptée à l'unanimité.

Questions diverses :

- Les barrières du piège à graviers de l'Itrat ont été changées suite à leur destruction par un véhicule automobile à l'automne 2023.
- L'Entreprise PACCARD invite les Elus à une journée d'information sur la fabrication des cloches les vendredi 5 et samedi 6 avril 2024 à Sévrier.
- La Municipalité va fêter les 100 ans de Monsieur CRETINON André le samedi 16 mars à 15 heures en mairie.
- Matinée citoyenne le samedi 6 avril 2024.

Fin de séance à 21h45
Mikaël FAURE

Les délibérations peuvent être consultées en mairie sur simple demande auprès du Secrétariat.